



Responsable du développement de la ferme de Mouazé

Offre d'emploi — septembre 2026

1. IRVIN

« On peut changer notre avenir en formant la jeunesse à l'école du vivant. »

IRVIN est une association sans but lucratif dédiée à l'accompagnement des jeunes adultes vers l'autonomie et la vie active. Sa pédagogie repose sur l'immersion en milieu naturel, la vie collective, le sens du travail et le rapport au vivant. Elle accueille des jeunes de dix-huit à trente ans, de toutes origines et de tous niveaux, la diversité des profils constituant un ressort essentiel du parcours.

L'association anime aujourd'hui deux lieux ouverts au territoire, consacrés à l'éducation à la biodiversité, à la sensibilisation au vivant et au lien intergénérationnel. La ferme de Mouazé, quinze hectares en Ile-et-Vilaine, en constitue le site historique.

2. La vision : Œtopia et la propositivité

Œtopia, des mots grecs oïkos, la maison commune, et topos, le lieu, désigne la réconciliation de l'humain et du monde vivant dans une relation fondée sur la coopération, la diversité et la responsabilité partagée. Sa devise : Vita magistra est, humilitas via est, relatio opus est — la vie est maîtresse, l'humilité est chemin, la relation est œuvre.

La propositivité, néologisme issu de proposition et de positivité, en constitue la discipline centrale : transformer chaque constat, même difficile, en solution concrète, et refuser la critique stérile. Il ne s'agit pas d'être contre, mais de construire.

L'écologie ainsi entendue est une écologie de proposition et d'action, non de dénonciation. L'adhésion à cette vision constitue la première condition d'exercice du poste. Une présentation complète en est disponible sur le site de l'association, dont la lecture est recommandée avant toute candidature.

3. Objet du poste

Le poste a pour objet le développement de la ferme de Mouazé comme lieu ouvert au territoire, consacré à l'accueil, à l'animation, à la formation et à la relation au vivant. La production agricole n'en constitue pas la finalité : les cultures et les jardins servent de support aux activités d'accueil et de pédagogie.

4. Missions

Développer le lieu

- Concevoir et mettre en œuvre le programme d'activités : accueil du public, animations, ateliers, ouverture au territoire.
- Créer et animer des formations et des séjours à destination des scolaires, des familles, des aînés, des entreprises et des associations locales.



-
- Rechercher de nouvelles activités et de nouveaux publics, dans une logique de création plutôt que d'exécution.

Prospecter le territoire

Cette mission s'exerce par délégation du responsable du développement, selon la méthode et les objectifs qu'il arrête, et sous son contrôle.

- Nouer et entretenir les relations de proximité : communes, écoles, structures médico-sociales, associations, exploitations voisines.
- Prospecter le tissu des petites et moyennes entreprises du bassin pour l'accueil des jeunes en mise en situation professionnelle.
- Nouer les relations avec les prescripteurs locaux et contribuer au recrutement des stagiaires.

Encadrer les jeunes

- Encadrer les jeunes d'IRVIN accueillis sur la ferme pendant la période opérationnelle : travaux, chantiers, vie du site.
- Transmettre les gestes et le sens du travail, en cohérence avec la pédagogie de l'association.
- Associer les jeunes aux activités d'accueil et d'animation, comme acteurs et non comme spectateurs.

Conduire le site

- Conduire les jardins et les cultures en tant que support pédagogique et d'animation, en lien avec les compétences agricoles présentes sur le site.
- Entretenir les espaces, les bâtiments et les aménagements d'accueil.
- Mobiliser et encadrer les bénévoles.
- Suivre les moyens confiés et rendre compte régulièrement.

5. Mode d'exercice

Le titulaire est rattaché au président de l'association. Il reçoit à sa prise de fonction une formation à la pédagogie d'IRVIN et à l'économie vivante, conduite par le président, portant sur la vision, la propositivité et les principes de l'école des systèmes vivants. Cette formation se poursuit par le travail commun. Une autonomie réelle est attendue dans la conduite des activités.

Une lettre de mission est remise à la prise de fonction, portant les objectifs, les moyens alloués et les critères de la revue.

6. Profil recherché

Le poste s'adresse à une personne dotée d'imagination et de sens pratique, capable de concevoir des activités autant que de les conduire. Aucun diplôme n'est exigé.

- Adhésion à la vision d'Ætopia et à une écologie de proposition.
- Aptitude à encadrer des jeunes adultes, acquise à titre professionnel, associatif ou bénévole.
- Expérience de l'animation ou de la formation auprès de publics variés.



-
- Aptitude à représenter l'association et à nouer des relations durables sur un territoire.
 - Connaissance pratique des choses de la terre et sensibilité à l'agriculture, sans exigence de spécialisation.
 - Créativité, initiative et capacité à travailler de manière autonome.
 - Goût du travail manuel et de la vie au grand air.

7. Conditions

- Contrat à durée indéterminée à temps plein, période d'essai de trois mois.
- Poste basé à Mouazé, en Ille-et-Vilaine. Permis B exigé.
- Prise de fonction dès que possible.
- Rémunération de l'ordre de 2 000 € nets mensuels, selon profil et expérience.

8. Candidature

Les candidatures sont déposées en ligne, sur irvin.fr/form-recrutement, où un formulaire recueille le parcours et les motivations. Elles sont examinées au fil de l'eau. L'ensemble des offres est publié sur irvin.fr/recrutement.